

Direction administrative et financière

Privas, le 14 septembre 2022

N. Réf. : MAQ/LM/2022-09-14

Votre interlocuteur : Lionel MARIANI, Directeur administratif et financier
Tél. : 04 75 20 28 40
Courriel : lionel.mariani@ardechemusiqueetdanse.fr

Objet : Information - prochain comité syndical

Mesdames, Messieurs, Chers collègues,

Par la présente, je vous informe de l'organisation du prochain comité syndical du Syndicat Mixte du Conservatoire « Ardèche Musique et Danse », qui aura lieu en présentiel : **le mercredi 21 septembre 2022, à 18h, en salle attenante aux services de la police municipale, Place Camille Debard, à La Voulte-sur-Rhône.**

L'ordre du jour sera le suivant :

>> Points relatifs au renouvellement du comité syndical

1. Election du Président
2. Composition du bureau
3. Désignation des représentants aux CAP et à la CCP
4. Désignation des représentants au CT
5. Désignation des représentants au CHSCT
6. Désignation des représentants à la Commission de réforme
7. Désignation du représentant au CNAS
8. Désignation du représentant à NUMERIAN
9. Délégations du Président
10. Indemnité du Président

>> Points relatifs au fonctionnement courant

11. Approbation de conventions de partenariat
12. Approbation de la convention de mise à disposition d'un agent auprès du Syndicat Mixte par la Ville de Privas
13. Approbation de la convention de mise à disposition d'un agent auprès de la Ville de Privas
14. Approbation du procès-verbal du précédent comité syndical (16 juin 2021)

Pour rappel, vous pouvez consulter l'ensemble des précédentes délibérations au lien suivant : <https://ardechemusiqueetdanse.fr/-Comite-syndical-deliberations-.html>.

Dans l'attente, veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

**Le Vice-Président,
Marc-Antoine QUENETTE**

